



Demarche a faire pour un mariage mixte avec un algerien

Par **angelefrance**, le **27/01/2008 à 21:24**

bonjour,rnrnje veux me marier avec mon fiancée qui vit en algerie mai je ne connais pas les demarches ni les documents necessaires à fournir ni ou me rendre pour me renseigner.rnrnde plus je suis enceinte et je voudrais savoir comment se passe le reconnaissance de mon enfant par son pere qui vit en algerierrnest ce que quelqu'un pourrai m aide car je suis perdu.

Par **yanisa**, le **13/05/2009 à 00:21**

tu dois aller en algerie te marier et faire aussi un mariage religieux amene tous les documents extraits de naissances va te reneigner au consulat algerien de ta ville ensuite apres le mariage tu demandes un visa long sejour afin quil vienne te rejoindre ensuite tu transcrit ton livret de famille algerien a nantes bon courage mais combien le font donc c possible si tu as le livret de famille algerien l enfant que tu mettra au monde sera reconnu automatiquement meme si l epoux est absent il portera son nom

Par **yanisa**, le **13/05/2009 à 00:22**

tu dois aller en algerie te marier et faire aussi un mariage religieux amene tous les documents extraits de naissances va te reneigner au consulat algerien de ta ville ensuite apres le mariage tu demandes un visa long sejour afin quil vienne te rejoindre ensuite tu transcrit ton livret de famille algerien a nantes bon courage mais combien le font donc c possible si tu as le livret de

famille algerien l'enfant que tu mettra au monde sera reconnu automatiquement meme si l'époux est absent il portera son nom

Par **nosashy**, le **28/08/2009** à **10:35**

bonjour angelefrancernpour la reconnaissance de paternité en algérie elle n'existe pas par contre ton fiancé peut faire un document de reconnaissance de paternité chez un écrivain et le faire valider par la mairie ou il vit puis tu devras la fournir à la mairie de la ville ou tu accoucherasndéjà testé et prouvérbon courage